

Grégory GALBADON
Député de la Manche

LIGUE DES CONDUCTEURS

La Haye, le 11 avril 2018

Nos Réf. : NN/172



Madame, Monsieur,

La ligue des conducteurs, dont vous êtes membre, m'a fait parvenir votre message dans lequel vous exprimez votre désaccord sur la limitation de vitesse de circulation à 80 km/h.

Cette décision fait suite à un constat alarmant : Après 12 années consécutives de baisse de la mortalité routière, le nombre de morts est reparti à la hausse en 2014 (+ 3,5%), 2015 (+ 2,3 %) avant de se stabiliser en 2016 (+ 0,5%) et en 2017 (+ 0,9 % sur les 11 premiers mois de l'année 2017). Avec plus de mille décès par an, les excès de vitesse sont la première cause de mortalité sur les routes françaises (32%), la deuxième cause étant l'alcool (19%), et la troisième les stupéfiants (9 %).

Vous affirmez qu'il n'existe aucun lien entre vitesse et sécurité or le comité des experts du Conseil national de la sécurité routière établit, dans son rapport du 29 novembre 2013, qu'une diminution des vitesses sur les routes bidirectionnelles sans séparateur central permettrait de sauver plusieurs centaines de vies par an sur nos routes. En effet, cette portion du réseau routier est celle sur laquelle les accidents mortels sont les plus fréquents : en 2016, plus de la moitié de la mortalité routière (55 %), soit 1 911 personnes tuées, est survenue sur les routes bidirectionnelles hors agglomération, majoritairement limitées à 90 km/heure. En 2016, la vitesse excessive ou inadaptée aux circonstances est présente dans 32 % des accidents.

Vous craignez également que cette limitation entraîne des comportements dangereux (distraction, dépassements dangereux). Or, il a été constaté dans les quatre départements dans lesquels l'expérimentation a été lancée depuis juillet 2015, que l'abaissement de la vitesse n'a pas provoqué de surplus d'embouteillages et n'a donc pas été un facteur d'engorgement de la circulation avec les risques que vous évoquez.

Enfin, cette mesure va dans le sens d'une réduction de la pollution et des coûts; en roulant à 80 km/heure plutôt qu'à 90 km/heure, il est économisé 120 € par en moyenne de carburant et jusqu'à 30 % des émissions de polluant alors que le temps passé sur la route est seulement de 45 secondes sur un trajet de 10 kilomètres et de 2 minutes sur un trajet de 25 kilomètres.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes courtoises salutations.

Grégory GALBADON

